



CONDITIONS GÉNÉRALES

ARCO FORMATION

1. Champ d'application

Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les formations offertes par Arco Formation.

2. Inscription et conclusion du contrat de formation

La participation aux diverses formations est contractualisée lorsque le formulaire d'inscription via le site web est dûment rempli. En s'inscrivant à la formation souhaitée, le participant accepte également les conditions générales.

L'inscription ne peut être considérée comme définitive que lors de la réception de l'entier du montant de la formation. L'inscription est valable pour l'intégralité de la formation. Les places sont attribuées dans l'ordre d'arrivée des inscriptions (sous réserve du paiement de la finance de cours effectué dans le délai imparti). La formation débute avec un nombre minimum de participants.

3. Tarifs et modalités de paiement

Tous les prix sont exprimés en francs suisses. Arco Formation se réserve le droit de procéder à des modifications du programme avec une éventuelle adaptation des tarifs en tout temps et sans préavis. Sont réservés les cours déjà payés.

La totalité du montant de formation est à régler dans un délai au plus tard 15 jours avant le début du cours.

En cas de non-respect des modalités convenues dans les délais impartis, Arco Formation se réserve le droit de facturer des frais de rappels ainsi que des frais administratifs. Si le participant devait être exclu de la formation, le montant total de la formation resterait exigé.

4. Frais de formation

Les frais de formation comprennent les journées ou soirée de formation. Les différents supports (documentation, exercices/solutions et supports de cours) seront disponibles soit en version électronique envoyé par mail, une version imprimée du support de cours sera distribuée aux participants lors de la formation. Tout autres frais sont à la charge exclusive du participant.

5. Annulation d'inscription du participant

Tout désistement avant le début de la formation doit être porté à la connaissance d'Arco Formation par lettre signature. La date du timbre-poste sera considérée comme date officielle d'annulation.



En cas de désistement plus de 30 jours avant le début de la formation, une taxe de retrait sera facturée. Elle correspond à 50% du montant total de l'écolage. Si le désistement intervient moins de 30 jours avant le début de la formation, le montant total de l'écolage est exigé et aucun remboursement n'est accordé. Le participant peut demander un crédit de formation (report) non transmissible valable 12 mois.

6. Interruption ou report de formation

En cas d'interruption en cours de formation, aucun remboursement n'est accordé. Une demande de report à une date ultérieure peut être adressée par écrit à Arco Formation.

Toute demande de report de formation avant le début de la formation doit être portée à la connaissance d'Arco Formation par lettre mail ou lettre signature 30 jours avant le début de la formation. La date du timbre-poste sera considérée comme date officielle de report. Si la demande intervient moins de 30 jours avant le début de formation, aucun report ne sera possible et la formation sera donc facturée en totalité.

7. Crédit de formation

Le crédit de formation se définit comme un crédit octroyé par Arco Formation au participant lors d'interruption, de report ou d'annulation de la formation (définis aux chapitre 5 et 6) et sera utilisable lors de l'inscription au prochain cours du participant concerné. Le crédit de formation est calculé au prorata des périodes de formation restantes dès réception du courrier d'interruption du participant. L'écolage de la formation reste toutefois dû selon le plan de paiement prévu initialement. Un crédit de formation n'est jamais remboursé.

8. Absences

Les absences totales ou partielles à une formation, qu'elles qu'en soient la nature, ne peuvent pas être récupérées et ne donnent droit à aucun remboursement du prix du cours.

9. Organisation de la formation

L'entier des cours se fera en présentielle ou a distance. Arco Formation s'engage à fournir les informations nécessaires permettant de garantir le bon déroulement de la formation.

Arco Formation se réserve le droit :

- De prendre toute mesure jugée opportune pour assurer la bonne marche des formations.
- De décaler ou d'annuler une session ou une formation complète, si contre toute attente, le nombre de participants est insuffisant, ou en cas de force majeure.
- De regrouper des sessions.



- D'exclure, sans modalité de remboursement des écolages perçus, un participant d'une formation en cas de comportement ou de propos inadéquats (ébriété, agressivité, injures, racisme etc.) ou péjorant la qualité des cours.

10. Responsabilité

La responsabilité d'Arco Formation ne peut en aucun cas être engagée en cas de défaillance technique du matériel ou pour toute autre raison qui ne peut lui être imputée.

11. Attestation

À l'issue de la formation, une attestation sera délivrée participant pour autant qu'il ait suivi l'entier des cours et si la totalité du prix du cours a été réglé.

L'attestation est octroyée uniquement par Arco Formation aux conditions des présentes conditions générales.

12. Protection des données privées

Par le biais de leur inscription à une formation ou à un séminaire, le participant approuve l'utilisation de ses données personnelles (coordonnées, statistiques des cours suivis, respect des modalités de paiement, etc.) par Arco Formation. Il accepte également que ses données personnelles puissent être utilisées par Arco Formation à des fins organisationnelles propres à Arco Formation. Elles ne sont cependant jamais transmises à l'extérieur d'Arco Formation sauf sous une forme anonyme.

13. Confidentialité

Les échanges entre participants sont confidentiels. Chaque participant est rendu attentif à ses devoirs envers les autres membres du groupe sur ce sujet. Le formateur conserve également une stricte confidentialité sur les informations concernant les participants, leur employeur, ainsi que les clients de ces derniers ou d'Arco Formation, auxquelles il accède à l'occasion des formations.

14. Propriété intellectuelle

Arco Formation, ses partenaires et ses intervenants sont seuls titulaires de tous les droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des contenus des formations, sous quelque forme que ce soit (écrite, électronique ou orale). En conséquence, les contenus et supports pédagogiques, sous toutes leurs formes, mis à disposition des participants dans le cadre d'une formation ne peuvent pas être utilisés à d'autres fins. Ils ne peuvent en particulier faire l'objet d'aucune autre utilisation, transformation, reproduction, exploitation sans accord exprès écrit d'Arco Formation. Il est interdit d'effectuer des enregistrements audio ou vidéo lors du déroulement des cours, sans le consentement explicite et préalable de d'Arco Formation.



15. For juridique

Le présent contrat est régi par le droit suisse. Tout litige découlant du présent contrat est de la compétence exclusive des tribunaux ordinaires.

Arco Formation se réserve le droit de modifier en tout temps et sans préavis les présentes conditions générales.

Elles entrent en vigueur au 1^{er} janvier 2022.